

A l'attention de Madame la Présidente du Parc Naturel Régional des Causses du  
Quercy **Catherine Marlas**

Madame la Présidente

Fin décembre 2015 nous avons eu le plaisir de vous inviter à la première réunion publique d'information sur le projet de création d'un Centre Permanent pour la Transition Ecologique et Citoyenne (CePTEC) sur le domaine du Liauzu. Nils Brunet était venu pour représenter le Parc en votre nom, il avait donné le ton d'un intérêt certain malgré les nombreuses difficultés qui à ses yeux pouvaient se présenter dans la mise en place effective d'un tel projet. Les retours de nombreux présents étaient très enthousiastes et des plus encourageants pour l'ensemble des membres du collectif.

C'était il y a huit mois environ et depuis ce temps nous avons multiplié les efforts pour rencontrer le propriétaire, le Conseil Départemental 46, répondre à des exigences nécessaires pour enrichir et peaufiner notre projet, tant du point de vue juridique, financier que sécuritaire. Une bonne cinquantaine de personnes ont proposé de participer directement et donné de la sorte corps à un projet dont l'ambition trouvait ainsi toute sa justification.

Plus de mille heures de travail bénévole comptabilisées pour enfin aboutir le 6 juin dernier à la présentation officielle du projet devant la commission permanente du CD46 où tous les élus étaient présents. Nous étions confiants, tout nous y incitait après les rencontres avec le Président du CD46 et les techniciens du département, et après avoir bouclé les dossiers administratifs avec la DDT et le SDIS46, ainsi qu'avec la finalisation du dossier financier qui ne faisait appel à aucune subvention publique. Une réponse devait être donnée dans la semaine qui suivait.

Ce n'est qu'une bonne dizaine de jours plus tard qu'elle est venue sous la forme d'une petite lettre très laconique où il nous était dit que « malgré le bien fondé et le sérieux de votre projet les élus départementaux n'ont pas souhaité donner une suite favorable à votre demande ». Il était par ailleurs précisé « la volonté de conserver ce site remarquable dans le domaine public sans en confier le devenir à un tiers ».

Le choc fut brutal et aurait pu être paralysant tant l'incompréhension était dominante puisque nous ne demandions que la location du site pour y proposer des activités autour des thématiques environnementales. Toutefois nous ne renonçons pas à notre demande et notre motivation reste intacte. Nous espérons encore pouvoir discuter avec le CD46, comprendre les raisons de ce refus, comprendre les attentes du CD46 et donner des garanties sur l'exécution de notre projet.

Nous souhaitons clarifier la situation vis-à-vis du Conseil Départemental qui se doit d'être un peu plus précis dans l'argumentation de son refus et faire savoir aux citoyens que notre projet qui participe à une réelle revitalisation d'un territoire, ce projet qui soulève un certain nombre d'espoirs localement et au-delà ne peut se réaliser pour des raisons sans fondement et totalement obscures. Vous pouvez consulter le dossier de notre projet sur le site internet :

<http://transitionaupays.eu/centre-permanent-pour-une-transition-ecologique-et-citoyenne/>

Le Parc qui soutient des projets de revitalisation de son territoire - par exemple sur la commune proche de Marcilhac sur Célé et son centre bourg- réunit en son sein grand nombre d'élus et se doit d'être informé de la situation qui affecte ce projet porteur d'emplois et d'animations pour tous les publics autour de thématiques d'intérêt général.

Au-delà de la déception que suscite une telle décision du CD46, décidés à ne pas abandonner ce projet, nous avons besoin d'un soutien manifeste de la part d'élus, de citoyens

non seulement directement concernés par l'activité du Liauzu, mais aussi de territoires plus largement concernés par les dynamiques rurales et la nécessaire Transition écologique et citoyenne pour nos enfants et les générations à venir. A ce titre le Parc investi dans la thématique de la Transition se doit de considérer le refus d'un tel projet en plein cœur de son territoire, comme une problématique majeure où il est urgent de s'engager clairement pour que toute la lumière soit faite et les bonnes décisions prises.

Espérant de votre part une écoute attentive, un partage de cette information avec tous les élus, nous vous prions Madame la Présidente d'accepter nos meilleures salutations.

Au nom du Collectif pour l'Avenir du Liauzu et du CePTec :

**Jean –Luc Chatain** [jl.chatain@orange.fr](mailto:jl.chatain@orange.fr)

**Marie Miermont** [mariemiermont@yahoo.fr](mailto:mariemiermont@yahoo.fr)

**John Stubbs** le bourg 46360 Sénailac-Lauzès